



RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE

MARAIS DE LA TAUTE



Secteur
de Pénème



ACCÈS

Vous pouvez voir la Réserve en suivant un sentier qui suit le canal Vire-Taute depuis le port des Planques (50620). Le Groupe ornithologique normand organise régulièrement des visites et des animations. En-dehors de ces visites, la Réserve est fermée au public car elle héberge des milieux naturels et des espèces sensibles au dérangement.



COMPORTEMENT ÉCO-CITOYEN

Aux abords de la Réserve, rester calme et silencieux vous permettra d'observer plus facilement la faune sauvage.

Au sein du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin, 147 hectares sont classés en Réserve naturelle régionale (RNR) depuis le 24 juin 2011 dans la vallée de la Taute.



Le Groupe ornithologique normand (GON) est propriétaire et gestionnaire de ces sites depuis les années 1990 sur les communes de Graignes-Mesnil-Angot, Montmartin-en-Graignes, Saint-Hilaire-Petitville et Saint-André-de-Bohon. La Réserve est un site d'étude ornithologique majeur tout au long de l'année, et de nombreux animaux et plantes apprécient l'environnement des marais.



RÉGION
NORMANDIE

www.normandie.fr



Busard
des roseaux
(*Circus aeruginosus*)

UN PATRIMOINE D'EXCEPTION

➔ La Réserve des marais de la Taute a la particularité d'intégrer un réseau de **6 prairies humides**, ce qui représente un atout pour la reproduction des oiseaux qui y nichent, comme le Butor étoilé ou le Courlis cendré. Les chants et parades amoureuses des oiseaux représentent un spectacle majestueux. Ils permettent aux scientifiques de mieux comprendre leur comportement tout en surveillant l'évolution des populations. Cette Réserve présente une importante diversité d'oiseaux mais aussi de végétaux avec 73 espèces peu communes à rares, lui conférant un **intérêt botanique de niveau régional et national**.



Réserve naturelle
régionale des marais
de la Taute

UNE RÉSERVE EN MOUVEMENT

➔ Le Groupe ornithologique normand et les exploitants agricoles présents dans la Réserve s'efforcent d'offrir des conditions optimales à **plusieurs dizaines d'espèces d'oiseaux nicheurs**. Les **Busards** trouvent par exemple refuge dans les parcelles fauchées une année sur deux. Grâce aux fauches tardives (après le 25 juillet), la majorité des espèces nicheuses du marais peuvent mener à terme leur nidification. Le pâturage est favorable à d'autres oiseaux tels le **Vanneau huppé** et la **Bergeronnette flavéole**, car leurs petits ont du mal à se nourrir dans une herbe trop haute.



Fauche

CONTACTS

Groupe Ornithologique Normand
181 rue d'Auge 14000 Caen
02.31.43.52.56
www.gonm.org
secretariat@gonm.org

